

2020-D004

Envoyé en préfecture le 16/03/2020
Reçu en préfecture le 16/03/2020
Affiché le 17/03/2020
ID : 066-216600825-20200310-2020_D004-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 05/03/2020	Nombres de membres en exercice : 11 Nombres de membres Présents : 7 Nombres de membres Absents : 4
Date Affichage 05/03/2020	Nombre de procurations : 0 Nombre de votants : 6

Séance du 10/03/2020

L'an deux mille vingt et le dix mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., PERARNAUD C., POROLI F.

Absents excusés : VERGES B, MIRAN P.

Objet de la Délibération

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL

Sous la présidence de GOMES Daniel, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget communal principal 2019 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement :

Dépenses	1 089 916.21 €
Recettes (y compris 002)	1 790 099.91 €

Résultat de clôture : 700 183.7 €

Investissement :

Dépenses	387 156.37 €
Recettes (y compris 002)	268 344.28€

Résultat : -118 812.09 €

Solde des restes à réaliser : - 111 062.92€

Besoin de financement : 229 875.01 €

Hors de la présence de M. Philippe LOOS, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2019 du budget communal principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 12 mars 2020

Le Maire
P. LOOS

